

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉMOLITION N° 2026-07



Notre-Dame-de-l'Île-Perrot

AVIS PUBLIC est donné aux personnes intéressées que le comité d'étude des demandes de permis de démolition tiendra une séance, au Carrefour Notre-Dame sis au 1300 boulevard Don-Quichotte, à Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, le **10 février 2026 à 19 h**, afin de statuer conformément au Règlement n° 585 sur la démolition d'immeubles, sur la demande ayant trait à l'immeuble suivant :

2685, BOULEVARD PERROT (LOT 2 068 191)

Toute personne qui veut s'opposer à la démolition dudit immeuble doit, dans les 10 jours de la publication du présent avis public, ou à défaut, dans les 10 jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée à la greffière de la Ville à l'adresse suivante : 21, rue de l'Église, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot (Québec), J7W 1G8 ou par courriel au cfpesant@ndip.org .

Soyez de plus avisés que toute personne intéressée pourra aussi se faire entendre à la rencontre prévue pour l'étude de cette demande.

DONNÉ À NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT, LE 29 JANVIER 2026

M^e Catherine Fortier-Pesant
Greffière